Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212201768-20260526-2026_06_ENF2-DE

Département des Côtes d'Armor Ville de Plédran	*République Française* REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
1. Le nombre des membres en exercice est de 29 2. Le Conseil municipal a été convoqué le 20 mai 2026	*L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mai* Le Conseil municipal de la commune de Plédran, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. BRIEND Stéphane, Maire** **Présents** : S BRIEND - O COLLIOU - M HAICAULT *(arrive à 19h21)* - PY BOILLET - E LANDIN - G JEHANNO - J COLLEU - J NABET - K SOYEZ - G DARCEL - C REUX - C LEBRAS *(arrive à 19h08)* - A KERBOULL *(arrive à 19h04)* - G COLLET - S DUVAL THOMAS - G BETIN - G LE GALES - O LE ROUX - C MORIN *(arrive à 19h03)* - J BOURHY - K BERTHELOT - F SCHMIDT - D HARZO - N LE NEÜN - N JAFFRELOT **Absents excusés ayant donné pouvoir :** - C MALAPERT donne pouvoir à M HAICAULT - Y QUINTIN donne pouvoir à C MORIN - Y GILLET donne pouvoir à N LE NEÜN - B FAURE donne pouvoir à S BRIEND Lesquels forment la majorité des membres en exercice. - G BETIN a été désigné secrétaire de séance. Ouverture de séance à 19h

Délibération n°2026 - 06 - ENF 2

TARIFS DU SERVICE RESTAURATION 2026-2027

Présentation :

Compte-tenu de l'évolution des prix des fluides, des matières premières et des denrées alimentaires, il est proposé une augmentation de 3 % des tarifs de restauration pour l'année 2026-2027 :

	Tarifs 2025-2026	Tarifs 2026-2027
Repas enfant à l'unité (scolaire et périscolaire)	3,20 €	3,30 €
Jeunes en ACM espace jeunes /été jeune	4,30 €	4,43 €
Adulte (enseignant, intervenant extérieur, stagiaire EN, personnel agglo…)	5,62 €	5,79 €
Stagiaire : collégien, lycéen, étudiant	Gratuit	Gratuit
Stagiaire adulte : demandeur d'emploi, reconversion professionnelle…	4,30 €	4,43 €
Brigades vertes	4,30 €	4,43 €
Présence sans réservation ou absence non prévenue	Repas + 5 €	Repas + 5 €

Vu l'avis favorable de la Commission Finances en date du 5 mai 2026,

Décision :

Après délibération, le Conseil municipal :

- ADOPTE les tarifs proposés dans le tableau ci-dessus pour l'année 2026-2027.

Votes : « pour » = 26, « abstentions » = 3 *(N Jaffrelot, N Le Neün, Y Gillet)*

Plédran, le 27 mai 2026

Le Maire,
Stéphane BRIEND

MAIRIE DE PLÉDRAN ★ CÔTES D'ARMOR ★